

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1574**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Commis d'entreprise - Aide conducteur de travaux (BTP)

Nouvel intitulé : Commis d'entreprise - Aide conducteur de travaux - bâtiment TCE (tous corps d'état) et travaux publics

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Centre de formation permanente de l'association des anciens élèves conducteurs de travaux de Toulouse (CFPCT Toulouse Palays)	Directeur CFPCT Toulouse Palays

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

230p Coordination de chantiers tous corps d'état

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Sous l'autorité de son supérieur, le plus souvent le chef d'entreprise d'une PME, le ou la commis d'entreprise : - participe activement aux études commerciales des projets à l'étude ;

- participe activement à la préparation du chantier en vue de son exécution : méthodes, moyens (personnel, matériel, matériaux, sous-traitants) budgets, plannings, documents d'exécution ;
- participe ou organise l'exécution du chantier, suit la bonne marche des travaux ;
- fait des relevés pour attachement et fonctionnement ;
- peut représenter l'entreprise aux rendez-vous de chantier et à la réception des travaux.

Outre les connaissances techniques du BTP, le titulaire de la certification est capable de : - métrier, quantifier et chiffrer un projet en vue de l'établissement du prix de vente

- préparer et organiser un chantier en vue de son exécution
- participer ou réaliser son suivi, à la coordination des équipes et des sous-traitants
- participer et représenter l'entreprise aux réunions de chantier avec les maîtres d'ouvrage, maître d'oeuvre et les différents partenaires.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le métier concerne une large palette d'activités et de types d'entreprises de tous les secteurs d'activités du Bâtiment et des Travaux Publics.

Commis d'entreprise Aide conducteur de travaux (BTP)

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1202 : Direction de chantier du BTP

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- L'obtention de la certification résulte de : 1 - un contrôle continu en centre de formation et en entreprise
2 - une soutenance de projet final devant un jury.

Validité des composantes acquises : 2 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	100 % de professionnels du BTP
En contrat de professionnalisation	X	100 % de professionnels du BTP
Par candidature individuelle	X	
Dispositif VAE non prévu à l'heure actuelle	X	

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 02 octobre 2006 publié au Journal Officiel du 24 octobre 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 24 octobre 2006, jusqu'au 24 octobre 2011.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté du 31 janvier 1995 publié au Journal Officiel du 24 février 1995 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation à compter de la promotion 1992, sous l'intitulé 'Commis d'entreprise'.

Arrêté du 25 juin 1998 publié au Journal Officiel du 7 juillet 1998 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 28 mars 2002 publié au Journal Officiel du 6 avril 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'Commis d'entreprise (BTP)'.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Pour plus d'informations**Statistiques :**

12 bénéficiaires du titre par an.

Autres sources d'information :

E-mail : info@cfpct.com

<http://www.cfpct.com>

Lieu(x) de certification :

C.F.P.C.T. TOULOUSE-PALAYS 5 allée Jean Griffon

BP 64033

31028 Toulouse Cedex 4

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**Historique de la certification :**

Ancien libellé : - Commis d'entreprise (Arrêté du 31 janvier 1995 publié au Journal Officiel du 24 février 1995)

Certification suivante : Commis d'entreprise - Aide conducteur de travaux - bâtiment TCE (tous corps d'état) et travaux publics